

## La Communauté de Communes se positionne auprès du département pour accueillir de nouveaux médecins généralistes sur le territoire



La Communauté de Communes se positionne auprès du département pour accueillir de nouveaux médecins généralistes sur le territoire

**Madame Barbara Neto, présidente de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac, vient de répondre favorablement au courrier du Conseil départemental du Gers concernant la mise en place d'un Centre Départemental de santé.**

Nous l'avons sollicitée pour qu'elle nous apporte quelques précisions à ce sujet :

« Nous avons été sollicités par le Conseil Départemental qui a voté en février dernier la mise en place d'un centre départemental de santé dans le Gers.

Le centre de santé sera constitué de médecins salariés par le Conseil Départemental et déployés dans tout le territoire du Gers en fonction des besoins.

L'objectif est de lutter contre la désertification médicale dans nos territoires ruraux à la population vieillissante.

Il faut savoir qu'il y a dans le Gers 2,45 médecins pour 1000 habitants et 1 médecin gersois sur 2 a plus de 55 ans.

En ce qui concerne notre territoire, la Maison de Santé de Vic-Fezensac a déjà connu un départ à la retraite en 2020 et deux autres sont programmés dans les deux années à venir.

Si la couverture médicale est aujourd'hui acceptable bien qu'insuffisante, dans un futur proche, sans possibilité de recruter de nouveaux médecins généralistes, nous risquons de nous retrouver en difficulté en matière d'offre de soin.

C'est pourquoi, en tant que présidente de la Communauté de Communes, je tenais à positionner notre territoire dans cet appel à candidature.

Cette initiative est une bonne initiative du Département. Nous avons d'ailleurs déjà évoqué en commission Maison de Santé la piste de médecins salariés. »

Même si elle salue l'initiative, Barbara Neto souligne qu'elle ne doit pas pallier l'absence de mesures nationales significatives en ce domaine :

« C'est une bonne initiative mais il ne faut pas que le local vienne pallier des problématiques qui devraient être réglées au niveau national.

Cela fait trop longtemps que les élus locaux alertent sur le problème de désertification médicale sans que rien ne se fasse au niveau national.

Les médecins n'ont aucune obligation particulière : ils s'installent où ils veulent quand ils veulent.

On aurait dû mettre en place depuis longtemps un système de zones comme c'est le cas pour d'autres professions de santé.

Il faudrait aussi former plus de médecins. »

**Même si cette création ne suffit pas pour résoudre le problème de désertification médicale, c'est avec beaucoup d'espoir qu'elle a répondu favorablement à la proposition du département.**